

**PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY
BOURGS ET PATRIMOINE**
(Aire d'étude rapprochée)

LEGENDE

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude rapprochée

Eléments structurants

- Forêt ou boisement principal
- Cours d'eau
- Coteau

Coupes

- Coupe AA'

Bourgs principaux

- Vue principale sur la butte de Loudun et la Tour carrée
- Emprise de bourg
- Frange urbaine fermée sur le paysage environnant
- Frange urbaine ouverte sur le paysage environnant
- Principe d'orientation des vues depuis le bourg

Patrimoine et visibilité

Types de protection

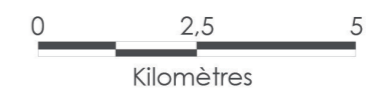
- Inscription / Classement
- Protection au titre des sites (ponctuel)
- Protection au titre des sites (site étendu)
- Protection au titre des monuments historiques
- SPR (AVAP, ZPPAUP et secteurs sauvegardés)

Contexte paysager

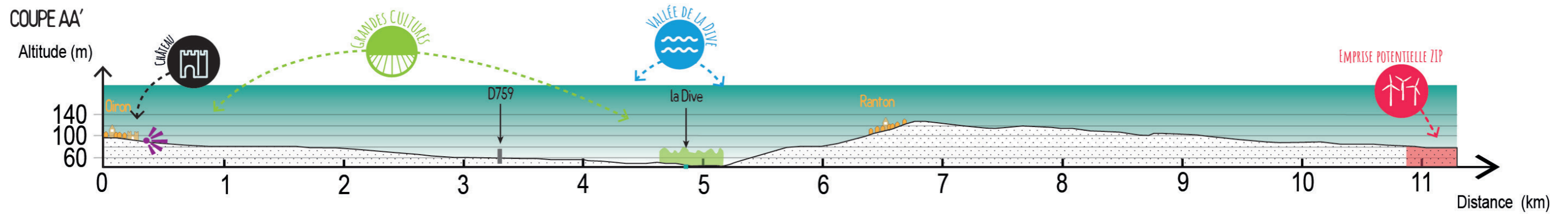
- Edifice ou site intégré dans un écrin paysager
- Edifice ou site disposant d'une ouverture orientée sur le paysage
- Edifice ou site aux abords dégagés
- Edifice ou site en belvédère sur le paysage

Visibilité dans le paysage

- Edifice ou site peu visible dans le paysage
- Edifice ou site partiellement visible dans le paysage
- Edifice ou site bien visible dans le paysage
- Edifice ou site très visible dans le paysage



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®



Rapport d'échelle: 1/3,4

SYNTHESE

Les bourgs de l'aire rapprochée implantés sur les coteaux sont orientés pour la plupart dans la direction opposée aux sites d'implantations. Leurs vues principales ne sont donc pas affectées par le projet. En revanche, l'arrière des bourgs en rebord de coteau est plus sensible, le relief ne jouant plus le rôle d'écran, particulièrement pour les bourgs très proches (Ranton, Glénouze, Mouterre-Silly). Berrie, situé dans un repli du coteau, est davantage orienté vers la ZIP, bien que la forêt de Lantray participe à la masquer en grande partie.

En pieds de coteau, et situés dans les vallées de la Dive et de la Briande, les bourgs comme Arçay ou Pas-de-Jeu sont moins sensibles au projet, car ils bénéficient davantage d'écrans végétaux et topographiques créés par le coteau en arrière du bourg.

Les bourgs plus importants (Oiron, Les Trois-Moutiers, Loudun) sont également les plus sensibles au projet, les deux derniers en raison de leur proximité, et Oiron en raison de sa vue franche sur le coteau sur lequel la ZIP donne l'impression d'être implantée.

3.4 LE PATRIMOINE



Le château d'Oiron (MH 31)



Le château de Ternay (MH 23), adossé au Bois de Lantray

SYNTHESE

Le patrimoine de l'aire rapproché est relativement peu sensible au projet, la moitié des édifices n'étant pas sensibles au projet, notamment parce qu'ils sont peu visibles et souvent situés dans un contexte boisé, notamment au nord de l'aire d'étude, ou bien en contrebas des reliefs masquant des coteaux. Le château de Ternay par exemple (MH 23) est situé en appui sur le bois de Lantray, qui bloque donc la visibilité sur la ZIP.

Les sensibilités patrimoniales les plus importantes sont situées sur les abords immédiats (MH 1 à 5), et sur Loudun (MH 8 à 11) avec notamment des covisibilités depuis le sud du bourg et de brèves ouvertures visuelles depuis la Tour carrée et les remparts.

Certains édifices de l'aire rapprochée se détachent des autres, notamment le donjon de Curçay-sur-Dive (MH 28), très visible sur le coteau, et qui est en covisibilité avec la ZIP depuis plusieurs points de vue comme les buttes de Montbrun et Tourtenay. La ZIP est également visible depuis les abords est de l'édifice, dans les vignes en arrière du bourg. La multiplicité des points de vue engendre une sensibilité modérée.

Le château de Oiron (MH 31) est un monument ouvert aux visites et assez reconnu dans le département. Situé en sortie est du bourg, il dispose d'une vue franche sur le coteau sur lequel semble s'implanter la ZIP. L'éloignement de plus de 10km justifie cependant une sensibilité relativement faible.



Le donjon de Curçay-sur-Dive (MH28) depuis le vignoble à l'est du bourg

Désignation des éléments protégés						Analyse du patrimoine			Vue en direction de la ZIP depuis l'édifice (ou de la zone protégée) ou un point de mise en scène de l'édifice	Sensibilités covisibilité possible avec le projet depuis un point de vue significatif de l'aire d'étude éloignée ?
Repère	Nom	Statut	Commune	Aire d'étude concernée	Éléments protégés	Place dans paysage	Visibilité dans le paysage	Enjeu		
1	Dolmen de la Roche-Vernaize	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de la Roche-Vernaize	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen (sentier touristique à proximité)	Depuis l'entrée du chemin d'accès, vue éventuelle en hiver depuis l'édifice	Sensibilité modérée
2	Château de Verrières	Inscrit	Bournand	immédiate rapprochée éloignée	Château de Verrières	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (ethno musée Anako)	Vue depuis les abords et l'entrée ouest	Sensibilité forte
3	Dolmen de Bernazay en grès	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de Bernazay en grès	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
4	Dolmen de Vaon	Classé	Les trois-Moutiers	immédiate rapprochée éloignée	Dolmen de Vaon	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
5	Château de la Bâtie	Inscrit	Mouterre-Silly	immédiate rapprochée éloignée	Le portail à l'exclusion des autres bâtiments	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Depuis la D759 devant le portail	Sensibilité modérée
6	Patrimoine urbain de Loudun	Inscrit/Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Maison des Echevins; batiments abritant le dépôt lapidaire; ancienne commanderie de templiers St-Jean; Hotel de St-Laon; hotel de ville; maison; portail; couvent des carmes	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
7	Eglise Sainte-Croix	Inscrit/Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Choeur et transept; Parties médiévales subsistantes de l'ancienne nef	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
8	Eglise Saint-Pierre	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Eglise Saint-Pierre	Dans écran paysager	Très visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D347 au sud de Loudun	Sensibilité modérée
9	Château	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	La Tour Carrée	Site en belvédère	Très visible	Enjeu fort	Covisibilité depuis la D347 au sud de Loudun, visibilité depuis les abords de l'édifice	Sensibilité forte
10	Enceinte	Inscrit	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Les substructures et la douve de l'ancienne tour ronde	Site en belvédère	Peu visible	Enjeu moyen	Visibilité depuis l'édifice sur la rue du tourniquet	Sensibilité modérée
11	Porte du Martray	Classé	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	Porte du Martray	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	Visibilité éventuelle depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
12	Château du Bois-Rogue	Inscrit/Classé	Loudun	rapprochée éloignée	La galerie; L'ancienne chapelle	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
13	Château du Bois-Gourmond	Inscrit	Loudun	rapprochée éloignée	La tour du Bois-Gourmand, à Véniers ; L'ensemble des vestiges du château, en totalité, ainsi que le sol de ces mêmes parcelles	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité modérée
14	Ancienne commanderie des Moulins	Inscrit/Classé	Bournand	rapprochée éloignée	La chapelle; Les façades et les toitures du logis d'habitation; Parcelle de terre plantée de tilleuls faisant partie du parc	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
15	Eglise	Inscrit	Vézières	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
16	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Bournand	rapprochée éloignée	Le portail	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
17	Manoir de Champdoiseau	Inscrit	Les trois-Moutiers	rapprochée éloignée	Le manoir	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue éventuelle depuis le parc	Sensibilité très faible
18	Dolmen de la Fontaine	Classé	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Dolmen de la Fontaine	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis la voie d'accès	Sensibilité faible ou peu marquante
19	Logis de Rouvraye	Inscrit	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Le logis, avec sa galerie et sa chapelle, en totalité	Ouverture orientée	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D347	Sensibilité très faible

20	Dolmens	Classé	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Deux Dolmens	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis la voie d'accès	Sensibilité faible ou peu marquante
21	Eglise	Inscrit	Saint-Léger-de-Montbrillais	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D347	Sensibilité très faible
22	Menhir dit La Pierre-Levée-de-Courçu	Inscrit	Les Trois-Moutiers	rapprochée éloignée	Menhir dit La Pierre-Levée-de-Courçu	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
23	Château de Ternay	Inscrit/Classé	Ternay	rapprochée éloignée	Château (à l'exception des parties classées) ; écuries avec leurs stalles; Partie est en totalité, à savoir la tour ronde, le donjon et l'aile située entre ces deux tours, y compris la porte en bois de la chapelle située au premier étage, ainsi que la cuisine sise au rez-de-chaussée de l'aile nord	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (chambres d'hôtes et gîtes)	-	Sensibilité nulle
24	Manoir de Savoie	Inscrit	Berrie	rapprochée éloignée	Manoir de Savoie	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
25	Château de Berrie	Classé	Berrie	rapprochée éloignée	Château avec le sol de la parcelle C 1816 sur lequel il est implanté	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu moyen (visite du château, vente de vins du domaine)	-	Sensibilité nulle
26	Vestiges du prieuré du Bas-Nueil	Classé	Berrie	rapprochée éloignée	Prieuré du Bas-Nueil (vestiges) et sol de la parcelle B 791 autour des vestiges	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
27	Eglise St-Fort	Inscrit	Tourtenay	rapprochée éloignée	Eglise	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
28	Donjon	Classé	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	Donjon	Ouverture orientée	Très visible	Enjeu moyen (point de repère)	Covisibilité depuis les buttes de Montbrun et Tourtenay, Visibilité depuis les abords est de l'édifice.	Sensibilité modérée
29	Restes de l'église St-Pierre	Inscrit	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	Eglise	Abords dégagés	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
30	Pont Gallo-romain dit Pont de la Reine-Blanche	Inscrit	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	Pont Gallo-romain dit Pont de la Reine-Blanche	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
31	Château d'Oiron	Inscrit/Classé	Oiron	rapprochée éloignée	Le château avec la cour d'honneur, les grilles et le petit parc qui l'entoure, y compris le terrain situé entre les douves et l'église paroissiale; Les parcelles cadastrales situées dans le champ de visibilité du château	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu moyen (visites, location de salles)	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
32	Eglise Saint-Maurice	Classé	Oiron	rapprochée éloignée	Eglise	Ouverture orientée	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	Covisibilité depuis la D64 entre Leugny et Oiron et depuis la D145 à l'ouest d'Oiron	Sensibilité très faible
33a	Dolmen de Chantebraut dit La Grande Pierre Levée	Classé	Saint-Laon	rapprochée éloignée	Dolmen de Chantebraut dit La Grande Pierre Levée	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
33b	Dolmen dit la Petite Pierre Levée	Classé	Saint-Laon	rapprochée éloignée	Dolmen dit la Petite Pierre Levée	Abords dégagés	Peu visible	Pas d'enjeu (Dolmen détruit)	-	Sensibilité nulle
33c	Dolmens dit Briande I et II	Inscrit	Arçay	rapprochée éloignée	Dolmens dit Briande I et II	Abords dégagés	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	Vue depuis l'édifice	Sensibilité faible ou peu marquante
33d	Dolmen dit La Pierre-de-Verre	Classé	Saint-Laon	rapprochée éloignée	Dolmen dit La Pierre-de-Verre	Ouverture orientée	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle

34	Château de la Fuye	Inscrit	Mouterre-Silly	rapprochée éloignée	Cheminee a décor peint datée de 1596 du grand salon à l'étage ; cheminée à décor peint représentant Diane au repos de l'étage ; lucarnes géminées de la façade est ; ensemble du pavillon nord avec sa tour à lanternon	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
35	Eglise Notre-Dame de Chasseignes	Classé	Mouterre-Silly	rapprochée éloignée	L'église en totalité, ainsi que le sol de la parcelle sur laquelle elle se situe et les vestiges archéologiques qu'ils contiennent, tels que représentés sur le plan annexé à l'arrêté en rouge pour le bâtiment classé et en rose pour le sol classé	Ouverture orientée	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
36	Eglise	Inscrit	Mouterre-Silly	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
37	Eglise	Inscrit	Chalais	rapprochée éloignée	Eglise	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
38	Donjon de Saint-Cassien	Inscrit	Angliers	rapprochée éloignée	Donjon de Saint-Cassien	Dans écran paysager	Partiellement visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
A	Square Mal Foch	Site Inscrit	Curçay-sur-Dive	rapprochée éloignée	-	Dans écran paysager	Bien visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
B	Pigeonnier et ses abords	Site Classé	Tourtenay	rapprochée éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu faible ou peu marquant	-	Sensibilité nulle
Z1	SPR de Loudun	-	Loudun	immédiate rapprochée éloignée	-	Dans écran paysager	Peu visible	Enjeu moyen	Vues principalement depuis les secteurs nord et ouest	Sensibilité modérée
Z2	SPR de Oiron	-	Oiron	rapprochée éloignée	-	Abords dégagés	Bien visible	Enjeu moyen	Vue depuis la D64 à l'est d'Oiron	Sensibilité faible ou peu marquante

3.5 UN CONTEXTE ÉOLIEN EN DEVENIR

L'aire rapprochée est actuellement vierge de tout motif éolien, cependant, deux autres projets portés par Eolise sont en cours de développement. Le premier est situé à environ 3 km à l'ouest de la ZIP, tandis que le second se situe à environ 8km au sud-est, au sud de Loudun.

Les effets cumulés portés par ces trois projets, incluant le projet étudié ici, sont à prendre en compte étant donné qu'il faudra étudier un éventuel effet d'encerclement de Loudun qui se situe dans une position centrale.

3.5.1 Une saturation visuelle presque inexistante

Afin de répondre aux recommandations de la version révisée 2020 du «guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres», une analyse de la saturation visuelle est faite au stade de l'état initial, afin de déterminer le potentiel d'accueil d'un nouveau projet en termes d'effets cumulés.

Définition

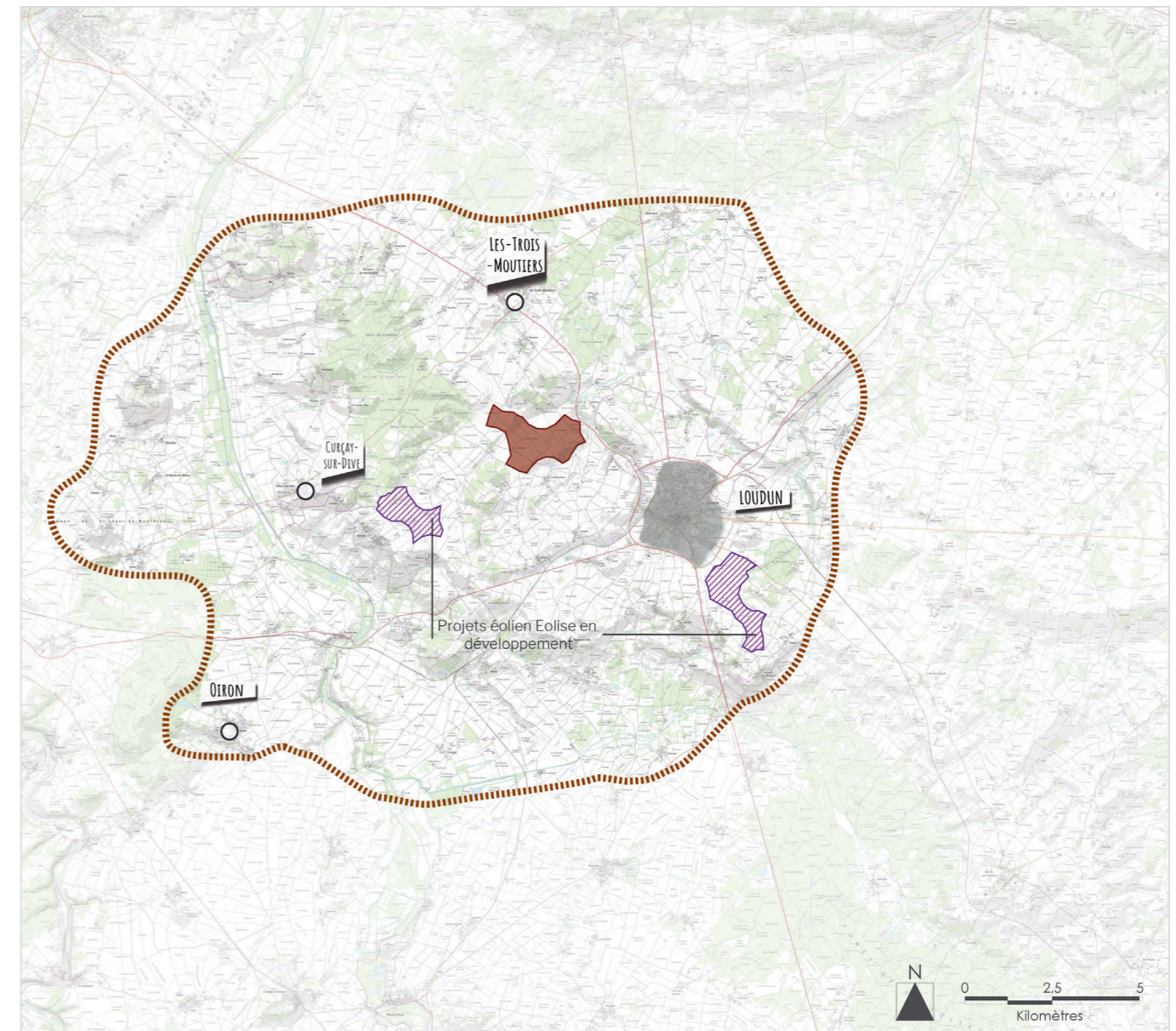
La saturation est ainsi décrite dans le Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres de Décembre 2016 : « Le terme de saturation visuelle appliqué à la part de l'éolien dans un paysage, indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans ce paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et il est fonction de ses qualités paysagères et patrimoniales et de la densité de son habitat. »

La saturation visuelle ou encerclement concerne donc la perception de l'ensemble du contexte éolien dans l'espace.

Méthodologie et choix des points étudiés

L'analyse est réalisée sur les bourgs situés à moins de 10km du site d'étude, en excluant ceux qui se trouvent en dehors de la ZIV maximisante reflétant la visibilité théorique de la zone d'étude. Cette ZIV est établie avec des éoliennes d'une hauteur de 200m, en les plaçant au centre, aux extrémités, et au point de plus haut du site d'étude.

Pour chacun de ces points, une approche analytique est faite de manière graphique : sur une visibilité théorique à 360° dégagée de tout obstacle visuel, l'angle de l'horizon intercepté par chacun des parcs du bassin éolien concerné est représenté sur un diagramme circulaire (sur la carte ci-après). À noter que ces diagrammes prennent bien en compte les parcs et projets situés en dehors du cadre des cartes présentées ci-après.



L'analyse se base sur une quantification des effets au travers de trois indices, à savoir :

- L'indice d'occupation d'horizon correspond à la somme des angles de l'horizon interceptés par des parcs éoliens (ici, toute l'étendue du parc est considérée, pas seulement l'encombrement physique des pales), depuis un point de vue pris comme centre. On raisonne sur l'hypothèse fictive d'une vision panoramique à 360° dégagée de tout obstacle visuel. Cette hypothèse ne reflète pas la visibilité réelle des éoliennes, mais permet d'évaluer l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage, ainsi que l'effet d'encerclement.
- Densité sur les horizons occupés (ratio nombre d'éoliennes/angle d'horizon) : Pour un secteur d'angle donné, l'impact visuel est majoré par la densité d'éoliennes. C'est pourquoi le premier indice (étendue occupée sur l'horizon) doit être complété par un indice de densité sur les horizons occupés. On peut approximativement placer un seuil d'alerte à 0.10 (soit une éolienne en moyenne pour 10° d'angle sur les secteurs d'horizon occupés par des parcs éoliens). Il est important de souligner que cet indice doit être lu en complément du premier. Considéré isolément, un fort indice de densité n'est pas alarmant, si cette densité exprime le regroupement des machines sur un faible secteur d'angle d'horizon.
- L'indice d'espace de respiration est défini comme le plus grand angle continu sans éolienne. L'interprétation des résultats obtenus à partir de cet indice ne doit pas se limiter au champ de vision humain, mais prendre en considération un angle plus large pour tenir compte de la mobilité du regard. Dans une optique maximisante, un angle sans éolienne de 160 à 180° paraît souhaitable pour permettre une véritable « respiration » visuelle.

Les différents seuils fixés sont issus de l'étude «Éoliennes et risques de saturation visuelle» réalisée par la DIREN Centre en 2007. Le projet ne se situe pas en Beauce et avec un paysage plus végétalisé que celui des cultures céréalières de cette région, néanmoins la méthode utilisée reste la même. Celle-ci présente des indices de référence et quelques variations pourront effectivement être présentes entre ces chiffres et le territoire de la Vienne et des Deux-Sèvres. Les secteurs bénéficiant de davantage d'écrans végétaux tendent ainsi à diminuer localement la visibilité du motif éolien et limiter les effets de saturation.

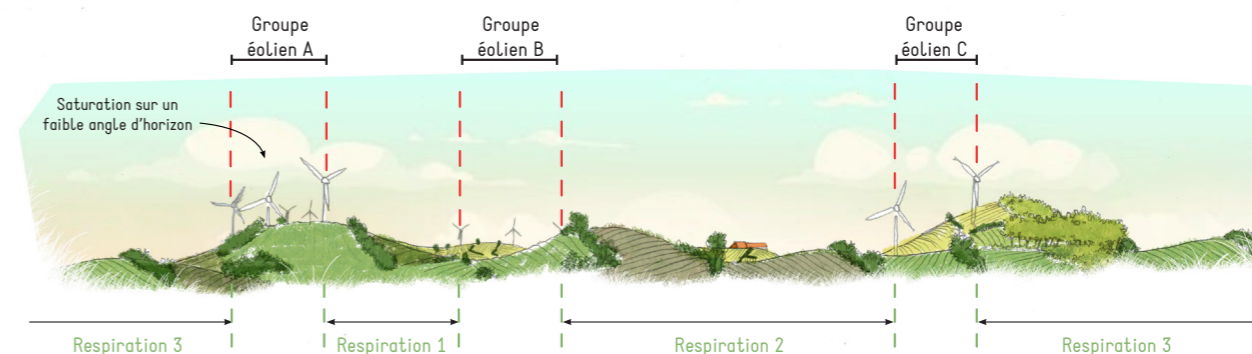
Pour chaque bourg étudié, les projets considérés sont ceux situés au maximum à 10 km du centre de référence choisi. Les éoliennes des projets au-delà de 10 km seront surement visibles, mais leur taille perçue n'est pas significative par rapport aux machines localisées à moins de 10 km. Le centre de référence choisi est ici le centre du bourg. Même si bien souvent, le coeur des bourgs montre peu de visibilité sur l'extérieur, les calculs effectués depuis le barycentre d'un bourg permettent également de pressentir le résultat pour les abords immédiats, dont les entrées et sorties des bourgs, pour lesquels la visibilité à 360° montrera une variation négligeable par rapport au calcul depuis le centre.

Les tableaux présentés page suivante présentent les résultats des calculs des différents indices et des conclusions associées quant à la saturation visuelle possible ou non. Ces mêmes résultats sont également synthétisés sur la carte de synthèse qui suit ces tableaux. Cette carte permet ainsi de localiser les différents bourgs étudiés situés à moins de 10km de la ZIP.

Les bourgs analysés sont au nombre de 15. Ternay, Curçay-sur-Dive, Ranton, Saint-Laon, Glénouze, Loudun, Saint-Laon, Mouterre-Silly et Les Trois-Moutiers sont situés à moins de 5 kilomètres du projet. Tandis que Saint-Léger-de-Montbrillais, Oiron, Nouzilly, Sammarçolles, Berrie, Vrère et Bournand sont entre 5 et 10 kilomètres autour du projet.

Pour l'analyse, les projets de Champs Gautier et de la plaine de Nouzilly à proximité du projet de la Plaine d'Insay sont pris en compte pour une analyse complète. S'ajoute aussi le projet de Martaizé au sud. Cette analyse est donc maximisante et considère que ces projets occuperont un angle d'occupation sur l'horizon. L'indice d'occupation des horizons est une valeur maximale qui dépendra de leur réalisation par la suite.

Schéma de principe de saturation par encerclement



Sur ce schéma, l'indice d'occupation des horizons correspond à A+B+C, tandis que l'espace de respiration est le n°3, car il représente le plus grand-angle sans éolienne.

Le groupe éolien présente une saturation, mais sur un faible angle d'horizon, ce qui se repère dans les calculs par un indice de densité sur les horizons élevé.

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (sans le projet)																
	Curçay-sur-Dive	Glénouze	Les -Trois-Moutiers	Loudun	Oiron	Ranton	Saint-Laon	Saint-Léger-de-Montrillais	Ternay	Berrie	Vrère	Mouterre-Silly	Bournand	Sammarçolles	Nouzilly	Seuils
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	5,6	43,4	10,7	23,0	0,0	45,7	27,2	0,0	6,3	7,4	6,7	32,0	0,0	28,4	82,5	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	21,4	23,2	10,2	21,6	71,3	25,2	22,5	15,1	13,3	8,6	25,4	9,2	10,8	15,6	22,6	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Indice d'occupation des horizons (en °)	22,1	66,6	20,9	42,7	71,3	70,9	49,7	15,1	19,3	16,0	32,1	35,7	10,8	37,6	95,9	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le grand paysage
Indice de densité sur l'horizon	0,2	0,1	0,2	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,1	0,5	0,0	0,3	0,1	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10 : un effet de saturation, mais sur un faible angle d'horizon
Espace de respiration (en °)	138,3	101,5	213,5	159,1	87,7	105,1	87,9	235,8	161,6	213,9	93,5	117,0	255,3	177,7	128,5	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Pas de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins un des deux seuils est dépassé ou approché

Analyse des résultats

Les résultats des calculs montrent que sur les quinze bourgs étudiés, neuf d'entre eux présentent un risque de saturation visuelle selon les seuils de la méthodologie de la DREAL Centre. Les bourgs des Trois-Moutiers, de Saint-Léger-de-Montrillais, de Ternay, de Berrie, de Bournand et de Sammarçolles ne sont pas concernés.

En ce qui concerne les communes présentant un risque de saturation théorique, l'indice d'occupation des horizons reste faible et ne dépasse pas le seuil d'alerte. Ce sont les indices de densité sur l'horizon qui sont supérieurs à 0,1 et les espaces de respiration inférieurs à 160° qui justifient ce risque. Cela s'explique par l'organisation et la dispersion des projets éoliens. Avec des nombres d'éoliennes et réduits, ils occupent de faibles angles d'occupation sur l'horizon, mais ils s'intercalent et forment ainsi plusieurs ouvertures visuelles sans éolienne. Les plus grandes sont d'une valeur moyenne de 110° pour les neuf communes exposées au risque de saturation, ce qui demeure conséquent pour ne pas former une sensation d'encerclement.

Les enjeux relatifs au projet concernent les bourgs pour lesquels le projet viendrait s'insérer dans un grand-angle de respiration ou pour ceux des Trois-Moutiers, Ranton, Ternay, Glénouze, Curçay-sur-Dive ainsi que Saint-Laon et Loudun localisés à proximité, et encerclant la zone d'implantation potentielle. Toutefois, depuis les communes situées à l'Ouest du site d'étude, les boisements et les reliefs viendront s'interposer et limiter les vues sur le site.

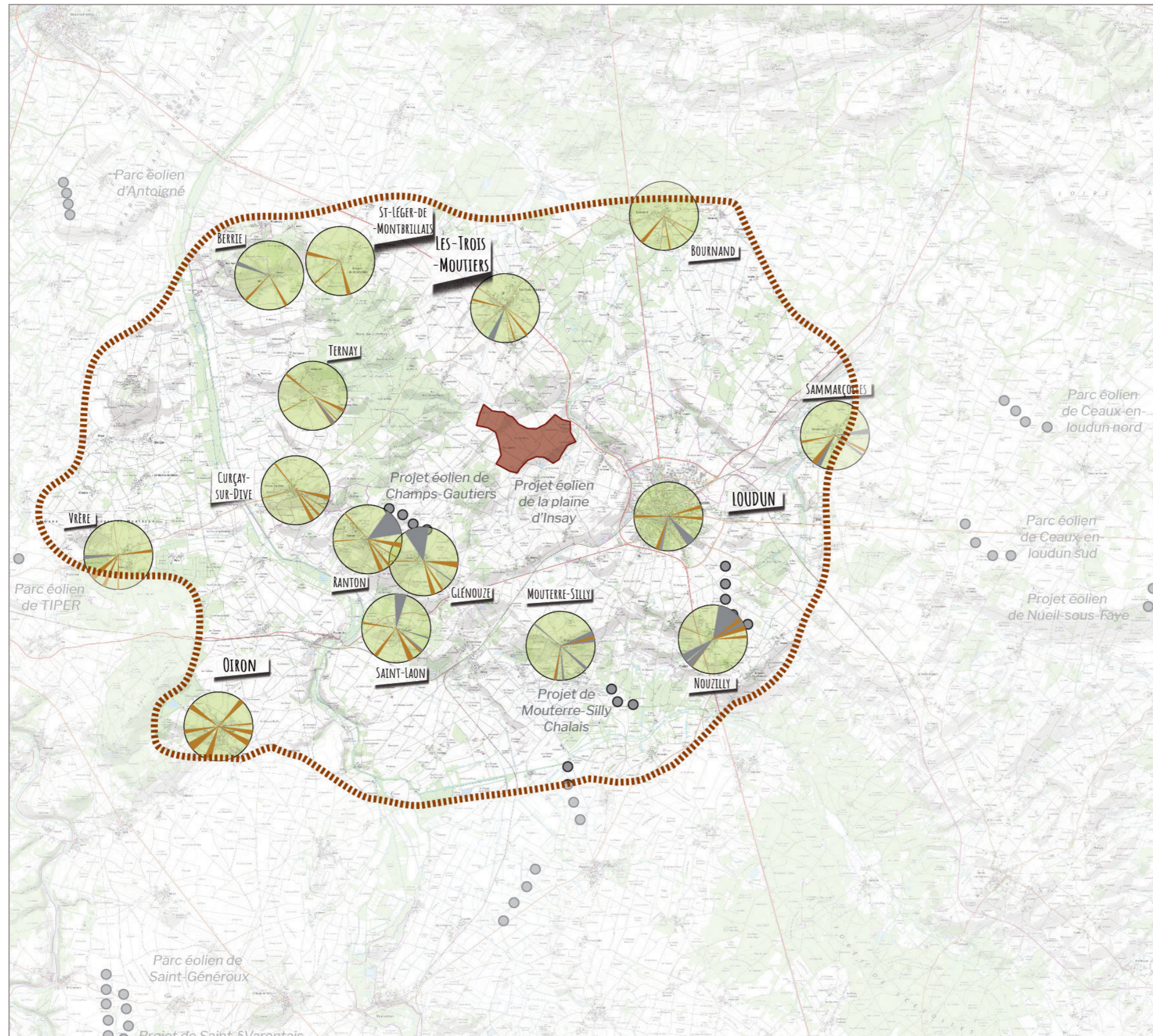
Ces résultats sont donc à relativiser au regard de la topographie marquée par des vallées successives et des boisements, bosquets très présents.

Nous pouvons ajouter que dans le cas de Ranton, ce projet ne créerait pas de nouveau cône de vue car celui du projet se superposera à celui du parc éolien de Champs-Gautier.

SYNTHESE

Certains bourgs présentent un risque de saturation visuelle sans le projet, mais en intégrant toutefois ceux riverains (notamment les projets de Champs-Gautier et de la plaine de Nouzilly) pour évaluer le cas maximisant. Ces derniers occupent des angles d'occupation réduits, ainsi le seuil de l'indice d'occupation des horizons n'est pas atteint. En revanche, le motif diffus de ces parcs et projets à proximité permet difficilement d'obtenir des espaces de respiration supérieurs à 160° dans l'ensemble. Toutefois, l'ouverture visuelle sans éolienne est conséquente en additionnant les angles sans motif.

L'implantation du projet devra envisager un angle d'occupation réduit pour ne pas augmenter considérablement l'indice d'occupation ou réduire les ouvertures visuelles sans éolienne.



PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY
SATURATION
 (Aire d'étude rapprochée)

LEGENDE

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude rapprochée

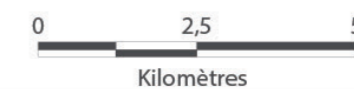
Contexte éolien

- Eolienne accordée ou en projet

Saturation visuelle (sans projet)

- Saturation visuelle depuis le centre du bourg
- Ouverture visuelle sans éolienne
- Champ de visibilité des éoliennes construites ou en instruction situées à moins de 5 km
- Champ de visibilité des éoliennes construites ou en instruction situées entre 5 et 10 km

LOUDUN Bourg situé à moins de 10km du projet



RÉSONANCE
 Urbanisme & Paysage®

3.6 TOURISME: DE PETITS CHÂTEAUX ET DES CHEMINS DE RANDONNÉE

À l'aire d'étude rapprochée, deux châteaux sont accessibles au public: le château de la Petite cité de caractère d'Oiron et le château de Berrie. Ce dernier, situé dans une enclave du vignoble Saumurois, possède des caves et une boutique où l'on peut acheter du vin du domaine.

Le château de la Mothe-Chandeniers, au sud du Center Parc, est un château privé en cours de rénovation, et bien connu des environs puisqu'il a fait l'objet d'une forte médiatisation. Ce château de «Conte de fées» ceinturé d'eau est à nouveau ouvert en partie au public depuis avril 2019.

Le bourg de Loudun possède également un intérêt touristique, notamment vis-à-vis de son patrimoine comme la Tour Carrée ou la porte du Martray.

Autre lieu d'intérêt touristique, le Center Parcs des Trois-Moutiers, situé en plein coeur d'un boisement, permet de drainer un certain flux touristique sur le territoire.

L'aire rapprochée se découvre également au travers de 3 sentiers de petite randonnée. Ceux situés à Berrie et Curçay-sur-Dive possèdent des dégagements particulièrement importants, du fait de leur passage sur le coteau. Le sentier à proximité de Loudun possède des perceptions plus variables.

Deux points de vue touristiques ont été aménagés, le premier dans le bourg de Curçay-sur-Dive et le deuxième sur la butte de St-Léger-de-Montbrun qui offre une vision panoramique à 360°.



Le château de Berrie dans les vignes



Center Parcs le Bois aux Daims aux Trois-Moutiers. Source: centerparcs.fr



Panneau touristique de la ville de Loudun



table d'orientation de la Butte de Montbrun

SYNTHESE

Le Center Parc des Trois-Moutiers représente une forte attractivité, cependant, celui-ci est situé dans un boisement, sa sensibilité est donc nulle.

Le château d'Oiron possède des vues longues orientées vers le projet. La Tour carrée de Loudun est également sensible au projet, puisqu'elle est très visible depuis le sud du bourg et que ses abords possèdent des ouvertures visuelles en direction de la ZIP.

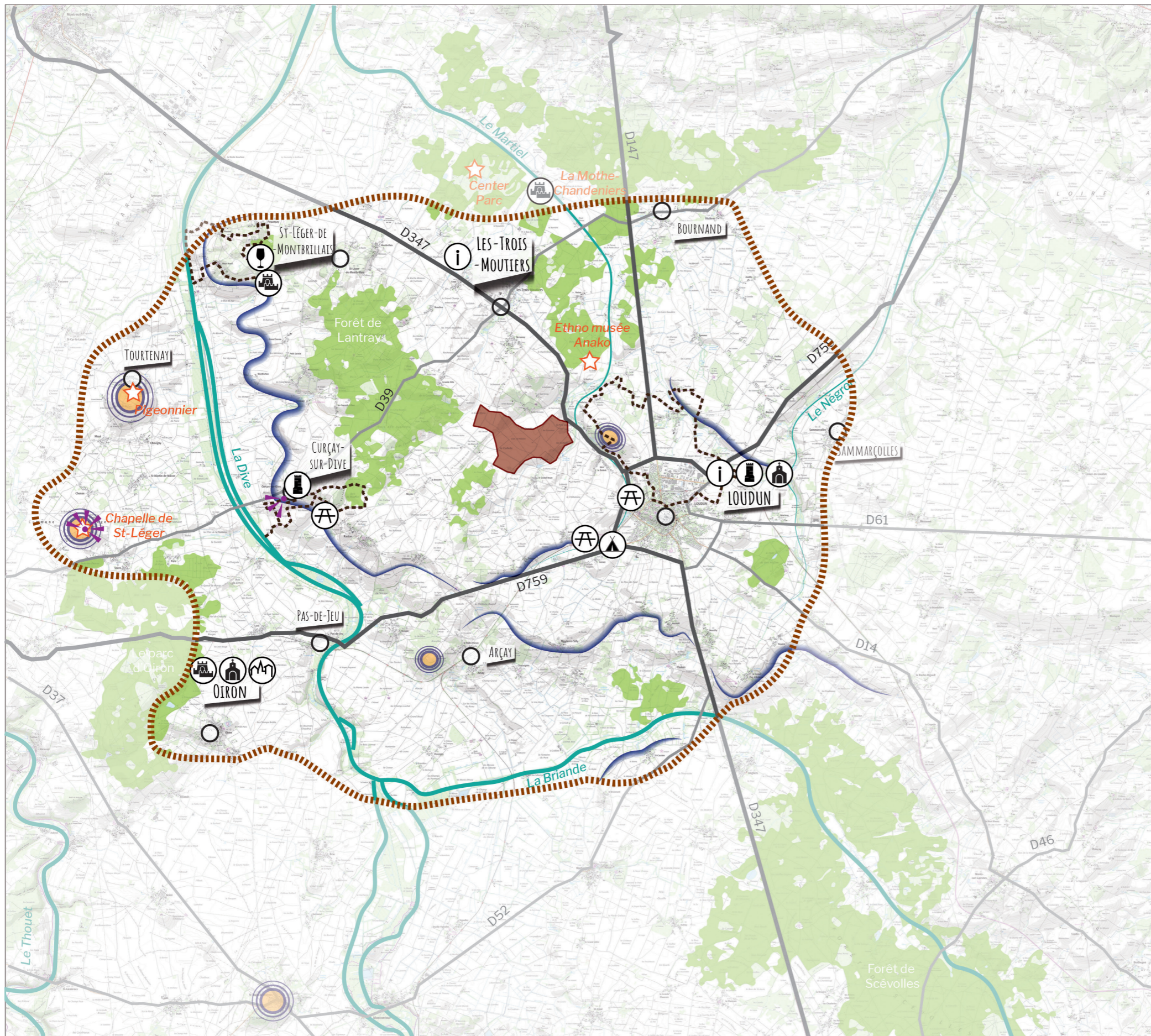
Le château de la Mothe-Chandeniers est situé dans un contexte très végétalisé, avec le bois St-Hilaire qui forme une petite butte boisée entre le château et le projet, ce qui justifie une sensibilité faible de l'édifice.

Sur les chemins de randonnée, seule la petite randonnée de Loudun comporte des sensibilités localisées, celle de Curçay-sur-Dive n'étant pas sensible à cause de la remontée du coteau. La sensibilité est également modérée depuis le belvédère de la butte de St-Léger-de-Montbrun.



Château de la Mothe-Chandeniers. Source: reddit.com

PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY
TOURISME
 (Aire d'étude rapprochée)



LEGENDE

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude rapprochée

Éléments structurants et particularités paysagères

- Forêt ou boisement principal
- Cours d'eau
- Coteau
- Butte topographique

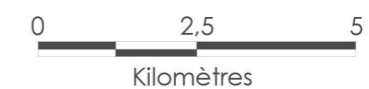
Itinéraires touristiques

- Itinéraire de petite randonnée

Lieux d'intérêt

(recensés dans les documents de tourisme)

- Point information / Caves
- Donjon / Château
- Edifice religieux / Petite cité de caractère
- Table de pique-nique / Camping
- Autre lieu d'intérêt touristique
- Point de vue touristique



RÉSONANCE
 Urbanisme & Paysage®

4. ANALYSE PAYSAGÈRE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

4.1 LIMITES DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

L'aire d'étude immédiate paysagère permet de tenir compte des perceptions visuelles et sociales du paysage quotidien depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet et d'étudier les éléments de paysage concernés directement ou indirectement par les travaux de construction des éoliennes. Elle s'appuie sur un périmètre compris environ entre un et trois kilomètres autour du site potentiel d'implantation des éoliennes.

Ici, elle s'appuie sur les boisements du Bois de Lantray et du Bois de la Grange, ainsi que sur le coteau à l'est de Loudun et celui de Glénouze et de Ranton. Au sud, l'aire immédiate englobe Loudun et sa périphérie, et s'appuie sur le tracé de la D759.

4.2 UNE PLAINE STRUCTURÉE PAR SES BOISEMENTS ET SES RELIEFS

Les perceptions dans le paysage immédiat sont fortement influencées par les jeux de relief et de végétation. Les bordures est et sud-ouest de l'aire d'étude sont positionnées sur des coteaux, qui ne permettent cependant pas le même type de dégagements.

En effet, le coteau à l'est de Loudun s'insère dans un paysage davantage marqué par des microboisements qui conditionnent l'ouverture des vues.

Le coteau sur lequel s'insèrent Ranton et Glénouze surplombe les vallées de la Dive et de la Briande. Les vues depuis ces coteaux sont particulièrement longues et orientées dans la direction opposée au site d'implantation. Ainsi, la D19 dispose de magnifiques vues en balcon sur les plaines de Moncontour et Thouars. Les pentes du coteau ne sont pas boisées, ce qui permet des vues en continu, simplement atténuées lors de la traversée des bourgs.

Ranton et Glénouze sont ainsi disposés en étages sur ces coteaux, et leurs vues principales sont orientées en dehors de l'aire immédiate. Les vues sur le Loudunais sont plus franches en frange de bourgs, sur les rebords du coteau. Un léger vallon boisé limite cependant l'arrière-plan depuis les sorties de bourgs, notamment depuis les D57 et D47 à Glénouze.

Les boisements jouent un rôle particulièrement important en arrivant par le nord sur la D347, puisque le Bois de Lantray et le Bois de la Grange délimitent un couloir visuel autour des Trois-Moutiers. Les vues y sont particulièrement longues, notamment depuis la D39, puisque peu d'éléments végétaux font obstacle dans les premiers plans.

Les **Trois-Moutiers**, construit au croisement des D347 et D39 est peu perméable au paysage extérieur, d'autant plus que la frange sud du bourg est bordée par un étang et par le ruisseau de la Barouse, qui amène avec lui une ripisylve et des bosquets qui jouent le rôle d'écran. Les franges nord et est du bourg sont en revanche davantage ouvertes sur l'extérieur.

Au nord de Loudun, le paysage est beaucoup plus fragmenté par la superposition de microboisements et de haies, ainsi que par la présence de deux buttes en partie boisées qui accompagnent le Martiel de part et d'autre. La butte de la Roche Vernaize, au nord de la ZIP, est un repère particulièrement visible dans le paysage.

Plus au sud, le cours d'eau circule dans un relief en creux au niveau de la périphérie ouest de Loudun. Le coteau qui le borde se prolonge le long de la D759, ce qui fait que depuis cet axe, les vues vers le nord sont limitées par le coteau.



Vue sur la ZIP depuis la frange est de Ranton. Les boisements sommitaux ferment l'arrière-plan.



Vue dégagée depuis la sortie ouest des Trois-Moutiers sur la D39



Bosquets et haies occultantes plus présents aux abords de la D147



PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY

PAYSAGE

(Aire d'étude immédiate)



LEGENDE

Aires d'étude paysagère



-  Zone d'implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite de l'aire d'étude immédiate

Éléments structurants et particularités paysagères




Lignes de forces paysagères

-  Cours d'eau
-  Ruisseau
-  Coteau
-  Ligne de crête
-  Butte topographique





Bourgs et hameaux

-  Bourg à proximité immédiate des sites
-  Hameau à proximité immédiate des sites (moins de 1km)




Végétation

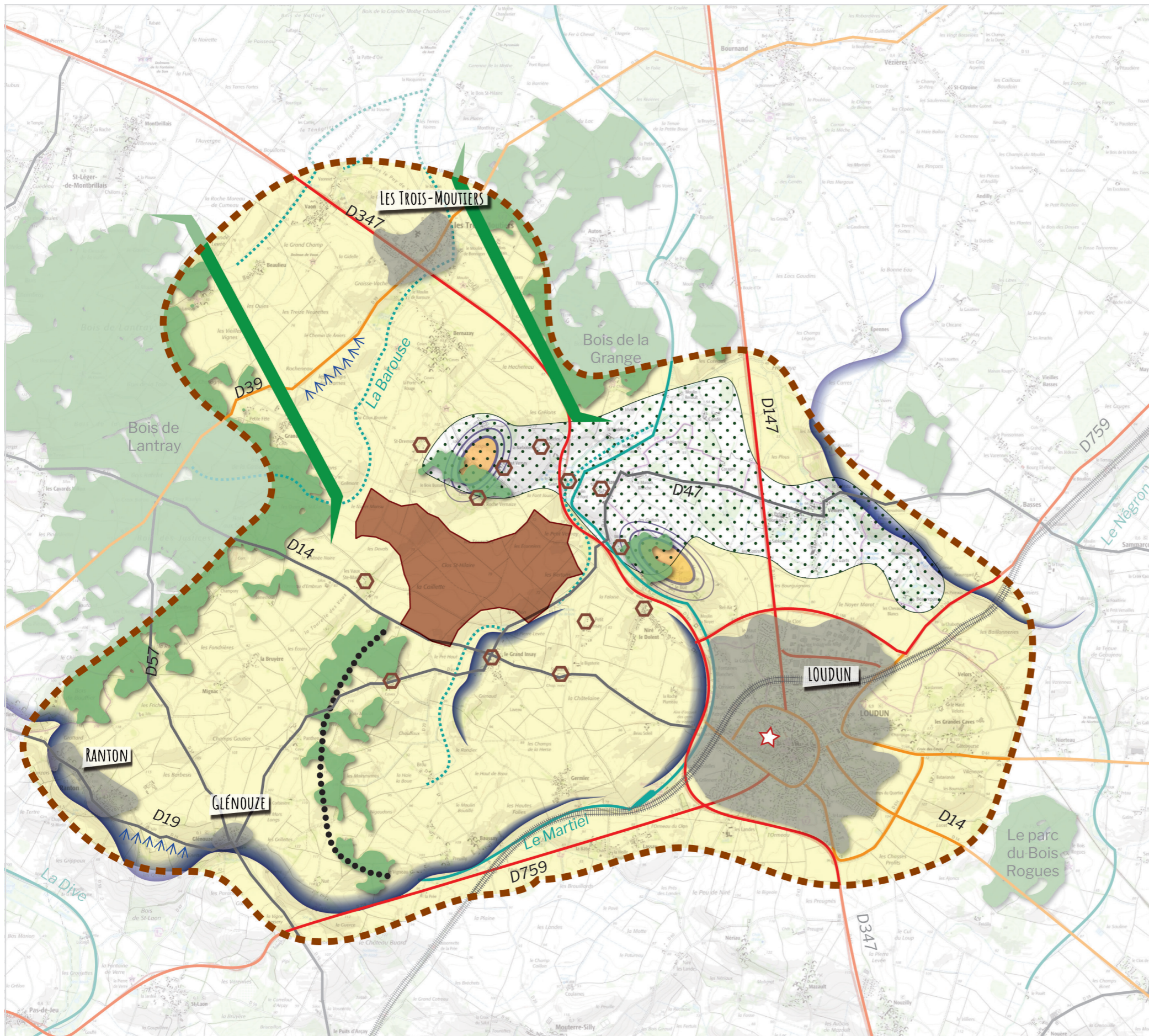
-  Verrou boisé (échelle locale)
-  Mélange de haies et de microboisements
-  Cultures ouvertes

Infrastructures

-  Infrastructure routière principale
-  Infrastructure routière secondaire
-  Infrastructure routière de transit
-  Voie ferrée

Perceptions paysagères

-  Point de repère (Tour carrée)
-  Dégagement visuel depuis les axes routiers
-  Effet couloir créé par les bois de Lantray et de la Grange



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

SYNTHESE

Les sensibilités de l'aire immédiate se concentrent sur les abords directs du site d'implantation, ainsi que sur les environs des Trois-Moutiers, où un effet couloir dirige le regard vers la ZIP, notamment depuis la D39. Au nord de Loudun, la présence de microboisements permet d'atténuer localement les sensibilités, vu les masques visuels plus réguliers qui atténuent aussi la sensibilité de la D147.

Les coteaux jouent un rôle important dans les sensibilités, soit parce qu'ils permettent des dégagements visuels vers la ZIP, soit parce qu'ils atténuent sa perception:

- le coteau en bordure est de l'aire permet une covisibilité entre la zone d'étude et Loudun, malgré des masques végétaux qui peuvent intervenir ponctuellement;
- le coteau qui borde le sud de la ZIP accentue la sensibilité des habitations qui s'y trouvent;
- le coteau de Ranton et Glénouze, qui rejoint celui du Martiel permet de limiter la perception de la ZIP depuis la D759 et depuis la bordure ouest de Loudun.

Concernant les bourgs, les vues principales de Ranton et Glénouze sont orientées vers l'extérieur de l'aire immédiate et ne sont donc pas affectées par le projet. En revanche, les sensibilités concernent les franges de bourgs en sommet de coteau.

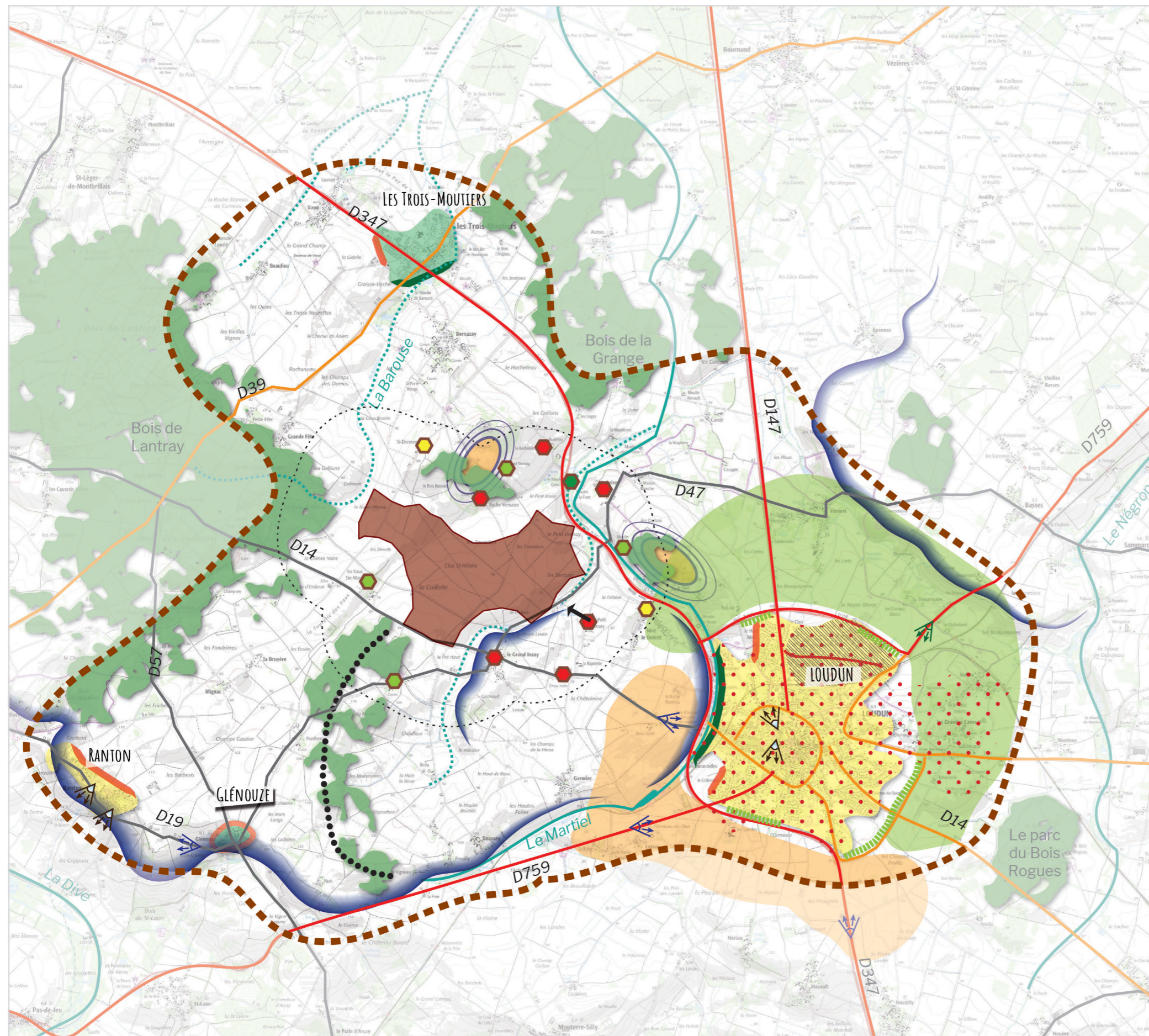
Aux Trois-Moutiers, le coeur de bourg est relativement fermé, ainsi que la frange sud du fait de la présence de végétation accompagnant un ruisseau. En revanche, la frange ouest est plus sensible au projet, car davantage ouverte sur le paysage.



Remontée du coteau du côté nord de la D759



La butte de la Roche Vernaize depuis la D14



PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY BATI

(Aire d'étude immédiate)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude immédiate
- Périmètre de 1km autour de la ZIP

Éléments structurants

- Cours d'eau
- Ruisseau
- Coteau
- Butte topographique
- Verrou boisé (échelle locale)

Caractéristiques et perception des bourgs

- Coeur urbain aux ambiances confidentielles
- Coeur urbain montrant des visibilités ponctuelles sur le paysage environnant
- Arbres d'alignements marquant les franges de Loudun
- Influence urbaine de Loudun
- Zone industrielle
- Frange urbaine fermée
- Frange urbaine montrant plusieurs dégagements visuels vers le projet
- Perception franche de la motte castrale de Loudun, dominée par la Tour carrée, depuis les entrées de bourg
- Perception de la frange végétale de Loudun depuis les entrées de bourg, motte castrale plus discrète
- Vue depuis le bourg
- Vue franche sur le bourg ou le repère/patrimoine du bourg (clocher, château...)
- Vue secondaire sur la Tour carrée

Contexte d'implantation des hameaux

- Hameau dans un contexte fermé (accès, extérieurs et habitations)
- Hameau présentant un contexte fermé depuis l'habitation (imbrication du bâti, végétation du jardin) mais dont les abords, la cour ou l'accès peut présenter des ouvertures
- Hameau avec ouverture visuelle en direction d'une partie de la ZIP depuis les secteurs habités
- Hameau avec vue large sur un ou plusieurs secteurs de la ZIP depuis les secteurs habités
- Orientation des vues principales



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

ZOOM SUR LOUDUN

Le bourg de Loudun est un repère majeur de l'aire immédiate, mais suivant l'endroit d'où l'on vient, les perceptions ne sont pas les mêmes. Le bourg est caractérisé par sa motte castrale, surmontée par la Tour Carrée, l'ancien donjon du château, et par l'église St-Pierre qui se détachent clairement de la silhouette du bourg. Cette configuration est particulièrement perceptible depuis le sud-ouest du bourg, sur les D14, D759 et D347.

En revanche, l'organisation du bourg est moins compréhensible depuis le nord-est, puisque la silhouette est brouillée par les franges végétalisées de Loudun et la zone industrielle qu'on trouve en périphérie nord du bourg. On peut avoir de brèves vues sur le centre-bourg perché, mais elles sont secondaires par rapport à celles qu'on a en arrivant de l'autre côté du bourg. De plus, l'influence urbaine de Loudun déborde vers l'est par de nombreux petits hameaux le long de la D61, ce qui brouille la lisibilité des franges urbaines.

En revanche à l'ouest, la frange est clairement délimitée par la D347 qui longe le Martiel. Elle est bordée par endroit par des peupliers ce qui, avec le relief qui remonte vers l'ouest, crée des ambiances confidentielles.

Les contournements nord et sud sont au contraire largement ouverts sur les alentours de Loudun, puisque les plantations d'alignement ont été effectuées du côté «intérieur», vers le bourg.

Le cœur ancien de Loudun présente très peu d'ouvertures visuelles. Ainsi, cela est assez remarquable lorsque les vues se dégagent. Ainsi, deux points de vue sont à noter: depuis les restes des remparts, et depuis les abords de la Tour Carrée.



Ouverture en direction de la ZIP depuis le centre de Loudun, à proximité des remparts



Ambiances plus confidentielles le long du Martiel sur la D347



La silhouette perchée caractéristique de Loudun bien visible depuis les abords sud du bourg

SYNTHESE

Le bourg de Loudun est l'un des principaux bourgs du territoire d'étude. Il joue un rôle important en termes de polarités, comme en témoigne la multiplicité des axes de communications qui le desserve. Il est un passage obligé pour relier le Poitou et le Val de Loire. Des enjeux touristiques y sont également rattachés, la Tour Carrée étant le monument phare de la ville. La silhouette de bourg, qui forme un monticule surmonté par la Tour Carrée et l'église St-Pierre, est très visible en arrivant depuis le sud et l'ouest, ce qui crée une situation de covisibilité avec le site d'implantation depuis la D347 au sud du bourg.

La périphérie ouest de Loudun est très refermée au niveau de la D347 et la sensibilité est donc faible voir nulle par moment. Quelques points de vue peuvent se dégager cependant au niveau des franges urbaines sur les habitations en hauteur. Le périphérique nord (D168) est très exposé au site, étant donné que ses accotements nord sont dégagés et que la ZIP se situe parfois dans l'axe de la voie. Sa sensibilité est donc forte.

Le cœur de bourg est globalement fermé, mais il existe quelques brèves ouvertures en direction de la zone d'implantation. Deux sont à noter en particulier : une ouverture au pied de la Tour Carrée, et une ouverture depuis les remparts sur la rue du Tourniquet.

À noter qu'en considérant deux autres projets éoliens en cours, un effet d'encerclement de Loudun est possible, notamment depuis la Tour Carrée, lorsque celle-ci sera réouverte au public.

4.3 ÉTUDE DES HAMEAUX RIVERAINS

La présence de reliefs autour de la ZIP implique que les habitations des hameaux qui y sont implantés possèdent des vues larges, parfois en balcon.

Sur le coteau au sud de l'aire d'étude il s'agit des hameaux du **Grand Insay**, **St-Mandé** et **le Petit Insay**. **Verbrize**, **la Barbotière** et **la Roche-Vernaize** sont quant à eux implantés sur les buttes boisées à l'est et au nord du site d'implantation. Leur sensibilité est forte. En effet, depuis certains hameaux, notamment le Grand Insay, Verbrize et la Roche Vernaize, même si une bonne partie des habitations sont situées le long d'une rue fermée, le projet est visible depuis les habitations sur les franges orientées vers le site d'étude.

Niré-le-Dolent et **St-Drémont** sont également situés sur ces reliefs, mais pas du côté directement orienté vers la ZIP. Ils possèdent des vues moins larges, leur sensibilité est donc plus modérée.

En ce qui concerne les hameaux du **Haut Vernay**, du **Bois Marteau**, des **Vaux-Ste-Marie** et de **Jalnay**, l'écran de végétation dans lequel ils se trouvent permet de limiter les vues depuis les habitations, seuls les abords sont sensibles.

Le **Moulin Gelet** est quant à lui situé dans un boisement le long du Martiel, il n'est donc pas sensible au projet.



La ZIP depuis la sortie du Grand Insay



Butte topographique de la Roche-Vernaize depuis la ZIP



Le château de Jalnay, maison d'hôte, dans son écran boisé.